



Obliger les propriétaires a faire des travaux

Par **lomomo_old**, le **05/09/2007** à **12:37**

Bonjour,

Je suis locataire et mes propriétaires auraient un certain nombre de travaux à faire dans la maison que j'occupe mais ils ne veulent pas les faire du type barrière qui tombe, toit ou apparait de la mousse, terrasse avec des carreaux qui se fendent, peinture à rafraichir, volet à repeindre etc

Quels sont mes droits?

Cordialement

Par **Jurigaby**, le **05/09/2007** à **17:46**

Bonjour.

EN tant que locataire, vous êtes responsables de toutes les réparations dites locatives:

Peinture des volets, mousse sur le toit (je pense)..etc

C'est à vous de les faire.

En revanche, pour les travaux de plus grosse envergures, vous pouvez mettre en demeure le proprio d'effectuer les travaux.